

P M E

Financement, accompagnement et formation pour les entrepreneurs

Présentation par Gilbert Samaha, Directeur principal associé - PME MTL **Centre-Ville**



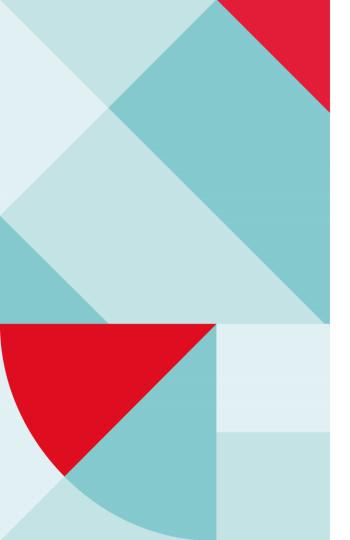


Table des matières

- 1. À propos de PME MTL
- 2. Nos services
- 3. Nos fonds
- 4. Questions

01

Découvrez le réseau PME MTL



À propos de nous

Nos experts, présents dans 6 pôles de services, soutiennent les entrepreneurs privés et l'économie sociale de tous les secteurs d'activités et à toutes les phases de développement de leur entreprise.



- 2 PME MTL Centre-Ouest 5 PME MTL Centre-Est
- PME MTL Grand Sud-Ouest 6 PME MTL Est-de-l'Île

1 2 5

Nos services

Nos services pour les entrepreneurs

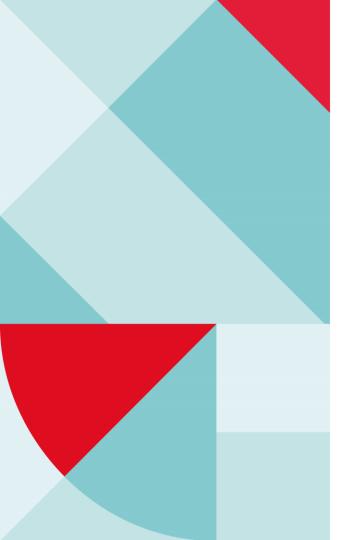
Que votre entreprise soit en démarrage ou en croissance, nous offrons les services suivants :

- Financement
- Services-conseils
- Aide au recrutement
- Activités de réseautage
- Mentorat d'affaires



03

Nos fonds



Fonds disponibles

Fonds PME MTL

Maximum de 300 000 \$

Fonds local de solidarité

Maximum de 100 000 \$

Subvention Jeunes Entreprises

Subvention jusqu'à 15 000 \$

CRÉAVENIR

Marge de credit jusqu'à 15 000 \$ et possibilité d'une subvention pouvant atteindre 5 000 \$

Fonds de développement de l'économie sociale

Entre 5 000 \$ et 50 000 \$

Fonds PME MTL

- Entreprises admissibles
 - Avoir son établissement d'affaires à Montréal
 - Apporter une mise de fonds d'au moins 20 % du coût total du projet
 - Être en phase de commercialisation
- Prêt PME MTL jusqu'à 300 000 \$
- Possibilité de montage financier conjoint avec d'autres bâilleurs de fonds



Fonds local de solidarité

- Entreprises admissibles
 - Avoir son établissement d'affaires à Montréal
 - Apporter une mise de fonds d'au moins 20 % du coût total du projet
 - Être en phase de commercialisation
- Prêt jusqu'à 100 000 \$
- Possibilité de montage financier conjoint avec d'autres bâilleurs de fonds



Subvention Jeunes Entreprises

- Entreprises admissibles
 - Avoir moins de 5 ans d'existence
 - Être qualifié et jumelé à un prêt de PME MTL
- Prêt PME MTL (minimum de 25 000 \$)
- Mise de fonds (minimum 20 % du coût total du projet)
- Être en phase de commercialisation
- Être dans un secteur d'activités priorisé
- Projets innovants et créateurs d'emplois



CRÉAVENIR

- Résider et démarrer son entreprise sur l'île de Montréal
- Être en processus de démarrage ou exploiter une entreprise depuis moins de 3 ans
- **Étre âgé de 35 ans ou moins**
- Être membre d'une caisse Desjardins participante ou accepter de le devenir
- L'aide financière reçue doit servir de levier pour l'accès au financement conventionnel



Dépenses admissibles

- Achats d'équipements
- Améliorations locatives
- Inventaire
- Fonds de roulement (embauches de ressources, etc.)
- Acquisition de technologies, de logiciels, de brevets
- Promotion et développement des affaires
- Relève





Questions?